
POUR INFORMATION

Publication de la nouvelle version de la circulaire d'information sur les produits plasmatiques
Lettre aux clients 2018-03

Le 23 janvier 2018

Chers clients,

La Société canadienne du sang prévoit publier une nouvelle version de la circulaire d'information sur les produits plasmatiques en février 2018. Cette révision ne découle pas d'un changement de procédé de fabrication. Elle vise plutôt à retirer la mention relative à l'utilisation de sacs de matière plastique autres que ceux composés de phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) pour les produits plasmatiques.

Comme le dit la lettre aux clients 2014-17, la Société canadienne du sang fait affaire avec un seul fabricant pour ses sacs de collecte de sang total. Ces sacs sont composés d'un plastifiant DEHP. Après janvier 2018, les unités de plasma recueillies dans des sacs autres que ceux composés de phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) ne seront plus disponibles.

Le changement proposé pour la version du 12 février 2018 est décrit dans le tableau ci-dessous. La nouvelle version de la circulaire d'information sur les produits plasmatiques sera publiée au www.sang.ca, dans la section « Hôpitaux ».

<i>Version du 31 juillet 2017</i>	<i>Version du 12 février 2018</i>
Le plasma-aphérèse frais congelé , le plasma congelé , le plasma surnageant de cryoprécipité et le cryoprécipité sont conservés dans des sacs composés de phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) ou d'une autre matière plastique. Cela dépend du fabricant des contenants ¹ .	Le plasma-aphérèse frais congelé , le plasma congelé , le plasma surnageant de cryoprécipité et le cryoprécipité sont conservés dans des poches composées de phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) ^{1,2,3} .

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section « Hôpitaux ». Si vous avez des questions concernant son contenu ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Veuillez agréer, chers clients, nos cordiales salutations.

Le directeur général de la chaîne d'approvisionnement,



Rick Prinzen